



Intitule du Poste

Technicien en architecture

Position du Poste dans L'organigramme

Département des Etudes et de la Topographie
Département de la Gestion Urbaine et de la Réglementation.

Missions

- Instruction des demandes d'autorisation, de construire, de créer des groupes d'Habitation, de lotir et de morceler.
- Participation à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme et des études spécifiques et générales.

Principales tâches

- Préparer et instruire les dossiers relatifs aux demandes d'autorisation.
- Représenter l'Agence aux différentes commissions d'instruction des demandes d'autorisation, de construire, de créer des groupes d'Habitation, de lotir et de morceler.
- Participer la pré-instruction des dossiers programmés dans le cadre de la CRUI.
- Participer aux travaux d'évaluation des offres.
- Participer à l'élaboration ou au suivi des documents d'urbanisme, études spécifiques et générales.
- Toute tâche à laquelle participe l'Agence Urbaine nécessitant ce profil.

